

Un accès aux marchés délicat ...

Un accès aux marchés délicat . . .

Les Accords de Partenariat économique tendent à éliminer progressivement les obstacles aux échanges et notamment les protections tarifaires des pays du CARIFORUM. Ainsi faisant suite aux accords de Lomé(1975), ils s'inscrivent dans une nouvelle perspective, c'est-à-dire la libéralisation des échanges et la réciprocité commerciale entre les pays de l'Union Européenne et les ACP de la Caraïbe aujourd'hui regroupés au sein du CARIFORUM. L'objectif premier demeure la favorisation de l'intégration régionale dans le cadre du CARICOM et la coopération régionale dans le cadre du CARIFORUM, pour un marché régional unifié grâce à l'utilisation rationnelle des aides européennes.

Pour autant, l'accès aux marchés reste délicat eu égard à la répartition inégale des richesses au sein de l'espace Caraïbe et de la difficile liaison entre les différents marchés insulaires au sein parfois même d'une même organisation économique (OECS, CARICOM). En effet les routes maritimes qui traversent la Caraïbe ne passent pas par la Caraïbe Orientale et les coûts de ces transports restent très élevés. A cela faut-il ajouter la faible circulation des informations, la faiblesse des contacts entre milieux d'affaire en raison de la barrière de langue, de la culture commerciale, des systèmes juridiques différents et de l'insuffisance des structures bancaires. En outre, les conditions de compétitivité varient d'un pays du CARIFORUM à l'autre. Le rapport de la Banque Mondiale (Time to choose, avril 2005), fait état d'une forte diminution de la compétitivité depuis les années 1990, de la baisse des investissements étrangers dans l'espace Caraïbe, du fait de la baisse de productivité moyenne, de l'épuisement des marges de croissance dans les secteurs à forte productivité et de l'appréciation du taux de change réel, liée à l'afflux de revenus rapatriés.

Ainsi, les exportations des DFA peuvent s'étendre sur le marché caribéen seulement si ce dernier présente un dynamisme économique global et un ensemble d'initiatives publiques visant la création et la facilitation des réseaux de transport.

En ce qui concerne l'accès aux marchés des DFA, il faut noter depuis récemment, bien qu'encore minime, une certaine attraction des investisseurs originaires de la Caraïbe pour ces territoires, ainsi par exemple, le projet hôtelier financé par des Trinidiens en Martinique, ou encore la firme DIGICEL filiale de British Telecom, qui s'était d'abord implantée à la Jamaïque et qui a lancé ses services en Martinique, Guadeloupe, et Guyane Française en Juin 2006, suite au rachat de Bouygues Telecom Caraïbe, anciennement filiale de l'opérateur mobile français Bouygues Telecom. Digicel Antilles Françaises Guyane dont le siège se situe en Martinique, emploie aujourd'hui 105 personnes.

En conclusion, tout n'est certes pas encore gagné, cependant force est de constater l'hétérogénéité de la situation selon les pays dans un même espace. On distingue en effet ceux qui ont un pouvoir d'achat relativement élevé (Barbade, Bahamas, Trinidad et Tobago, République Dominicaine, Jamaïque) et ceux dont le pouvoir d'achat est très bas (Haïti, Guyana, Surinam, pays de l'OECS). Dès lors hormis l'appui proposé par les APE, de nouvelles problématiques liées à la facilitation des liaisons maritimes par une baisse de ses coûts, à l'amélioration de la compétitivité régionale, à la défense commune de certains produits doivent être posées à l'occasion de rencontres et de discussions entre organisations de professionnels des DFA et des pays du CARIFORUM.